Simone Veil, l'Europe et l'hybris idéologique de l'avortement

Article rédigé par Jean Marensin, le 18 mai 2005

Qui n'a en mémoire cet album de Lucky Luke où l'on voit, quelque part au Far West, à l'annonce d'une ruée vers l'or, l'instituteur quitter ses élèves, le pasteur ses paroissiens, le shérif ses administrés, le croque-mort ses cercueils et le juge son tribunal pour participer à la ruée ? Plus par entraînement que par cupidité.

C'est à quoi fait penser Simone Veil quittant le Conseil constitutionnel, sous la forme d'une mise en congé, pour se lancer à corps perdu dans la bataille pour la Constitution européenne.

Que des personnalités aussi pondérées que le président de l'Assemblée nationale et celui du Conseil d'État aient exprimé leur malaise devant un tel comportement montre assez ce qu'il a d'étonnant. Certes ce n'est pas l'attrait de l'or qui est en cause mais, peut-on penser, une autre forme de folie, la folie idéologique. Les Grecs l'appelaient l'hybris, la perte du sens de la mesure.

L'idéologie, ce sont des idées qui paraissent évidentes à ceux qui les ont au point qu'ils n'en comprennent plus la relativité et considèrent comme une priorité absolue, toutes affaires cessantes, leur promotion. Ces idées, trop simples, et précisément pour cela fausses, ont in fine des effets pervers parfois dramatiques. Généralement elles ont l'effet inverse du but qu'elles s'assignent. Mais ceux qui les ont croient de bonne foi que les défendre est une mission historique de premier plan qui justifie tout, notamment l'intolérance.

Penser qu'un super-État européen consolidera la paix en Europe, comme si une nouvelle hyper-puissance pouvait être pacifique, est une de ces idées trop simples et par là dangereuses, typiques des idéologies. De même croire que le marché et la monnaie uniques apporteront la prospérité alors que depuis qu'ils existent, c'est le contraire qui se passe.

S'il fallait une preuve que l'Europe est un projet idéologique, le comportement de Simone Veil, dont la bonne foi n'est pas en doute, en offrirait la meilleure qui soit .

L'idéologue considère que son Idée est plus importante que le droit (y compris le droit constitutionnel, destiné à encadrer le débat des idées et donc en principe supérieur à toutes les idées), plus important que la morale, plus important que ce que les Anglais appellent la common decency, base d'une société civilisée. C'est pourquoi l'idéologue est également dangereux pour la démocratie : il sait et ceux qui ne pensent pas comme lui ne savent pas, il faut donc, s'ils ne se laissent pas convaincre, au besoin leur forcer la main. Le parti-pris offusquant du pouvoir et des médias dans le référendum en offre un exemple : n'ayant pas grand-chose à envier à celui du pouvoir russe quand on vote en Russie, il suffit par lui-même à montrer combien l'idéologie européenne est une menace pour la démocratie. Ce parti pris procède de la même démarche que celle de Simone Veil.

Et la loi Veil dans tout cela ? Certes il semble que le pouvoir ait fait appel à l'intéressée parce qu'il sentait un déficit de l'adhésion chez les femmes, généralement moins sensibles aux chimères que les hommes.

Dans un entretien donné au Nouvel Observateur du 4 mai 2005 (cf. lien ci-dessous), S. Veil rapproche l'Europe et la situation des femmes, qui, dit-elle, "sans l'Europe, n'auraient jamais obtenu les droits et la reconnaissance dont elles bénéficient aujourd'hui".

Venant d'elle, on pense bien sûr au "droit à l'avortement". Certes la loi Veil pose des problèmes complexes, sachant que la loi primitive était dans son principe beaucoup plus restrictive que la loi et surtout les pratiques actuelles (mais l'intéressée, qui aurait pu le déplorer, ne l'a jamais fait). Il reste que le "droit à l'avortement" participe de l'idéologie ultra-féministe. Non contente de revendiquer une légitime parité (dont un

raisonnement économique assez simple pourrait montrer que la politique monétaire restrictive de M.Trichet en est le principal ennemi), l'idéologie ultra-féministe veut effacer, autant qu'on peut, la différence des sexes. Comme toutes les idéologies, elle a des effets pervers, par rapport à son objectif lui-même qui est la libération des femmes : qui en douterait s'agissant de l'avortement quand on sait que 70 % qui y ont recours le font, malgré elles, généralement sous la pression de leurs entourages (souvent le père de l'enfant) et que 90 % disent en garder une cicatrice psychologique indélébile.

Le rapport entre l'avortement et l'Europe est le suivant : les idéologies, même étrangères dans leur objet, sont toujours en synergie positive. Comme l'Europe de Bruxelles est une création idéologique, elle attire naturellement à elle toutes les idéologies : non seulement l'ultraféminisme, mais aussi l'ultra-écologie, l'universalisme débridé, l'homomania, l'hostilité au fait religieux (qui transparaît par exemple dans l'affaire Buttiglione), que l'on ait tant de mal à assigner des frontières à l'Europe, etc.

Toutes ces idéologies ont en commun notamment de placer de manière illusoire le bonheur dans l'effacement des différences : des nations, des sexes, de l'homme et de la nature, de l'orientation sexuelle, voire des civilisations. Les résolutions du Parlement européen portent la trace de cette influence débridée de l'idéologie.

Comme l'a admirablement montré Hannah Arendt, l'idéologie promet la paix, elle fait la guerre, elle promet la liberté, elle met en esclavage, elle promet la prospérité, elle entraîne la récession ; comme les marchands d'enfants à Pinocchio, elle promet des lendemains qui chantent, elle finit dans d'amers désenchantements. Voilà pourquoi nous ne voulons pas de ce projet de Constitution, en grande partie produit de l'idéologie.

Sur ce sujet, lire aussi:

- > Simone Veil : "Toute la jurisprudence européenne le confirme : le droit à la vie qui figure dans la Constitution ne s'applique pas à l'embryon." (document)
- > Le refus européen de la politique familiale
- > "Une brèche est ouverte." Le lobby gay vote la Constitution (document)
- > D'accord, pas d'accord ? Envoyez votre avis à Décryptage

>